



SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. —
Séance du 2 mars 1886. — Présidence de M. Caillemer. — M. Pariset donne lecture d'un fragment d'un travail historique sur la Chambre de commerce de Lyon. La première création d'une Chambre de commerce, à Paris, remonte à l'année 1604. D'abord, des magistrats du Parlement et de la Cour des Aides, seuls, en firent partie. Colbert y fit entrer des négociants et institua trois conseils provinciaux, dont l'un pour Lyon, le Languedoc et la Provence. La Chambre de commerce de Lyon fut constituée par un arrêt du Conseil d'État du 20 juillet 1702. — M. Caillemer lit l'introduction d'une étude qu'il prépare sur les officialités. L'official était un clerc chargé d'exercer la juridiction réservée à l'évêque. A partir du ^{xiii}e siècle, on trouve presque partout des officiaux.

Séance du 16 mars 1886. — Présidence de M. Locard. — M. Belot communique un rapport sur les thèses de M. Bazin, directeur du petit lycée de Saint-Rambert, et spécialement sur la *République des Lacédémoniens*, de Xénophon. L'intérêt de ce travail n'est pas limité à une simple étude de texte ; il résulte surtout de la méthode par laquelle l'auteur détermine la date de l'ouvrage et démontre qu'il est bien de Xénophon. — M. Vachez lit un compte rendu de l'ouvrage de M. Henri Schliemann, intitulé : *Ilios*, et dans lequel sont exposés les résultats des fouilles exécutées par cet archéologue sur l'emplacement de Troie. — M. Belot fait observer, au sujet de cette lecture, que les caractères figurés sur quelques-uns des monuments retrouvés à Troie appartiennent à un alphabet cyprîote, distinct de l'alphabet phénicien.

Séance du 23 mars 1886. — Présidence de M. Locard. — A la suite de la communication de plusieurs demandes de candidats au prix